



Organes spécialisés dans les affaires communautaires des  
Parlements des Communautés européennes

Réunion des Présidents en vue de la préparation de la  
réunion des 6 et 7 mai 1991

Luxembourg, le 22 mars 1991

Ordre du jour:

- I.- Elaboration d'un règlement des organes spécialisés dans les affaires communautaires des Parlements de la Communauté européenne
- II.- Suivi de la Conférence des Parlements de la Communauté européenne qui a eu lieu à Rome du 27 au 30 novembre 1990
- III.- Préparation de l'ordre du jour de la réunion des 6 et 7 mai 1991
  - A. La politique extérieure commune, abstraction faite de la politique de la défense
    - Eléments essentiels d'une telle politique et notamment mesures communautaires à envisager en matière de production et d'exportation d'armements
  - B. Autres propositions
    - Institutionnalisation des relations entre les organes spécialisés dans les affaires communautaires des Parlements nationaux, le Parlement européen et les autres institutions communautaires (suggestion du House of Commons)
    - Représentant permanent des Parlements nationaux auprès du Parlement européen (suggestion du Danemark)
  - C. Préparation de l'ordre du jour de la 5e réunion des organes spécialisés dans les affaires communautaires à La Haye les 4 et 5 novembre 1991

\*

Interruption de la réunion de 13.00 à 14.30 heures.